



Lejournal

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT DENIS LÈS BOURG

> Culture

2014 année d'élections

2014 sera une année d'élections, municipales en mars et européennes en mai.

Même si elles ne se situent pas au même niveau, ces deux élections sont importantes et influent directement sur notre quotidien.

Il est donc important que chaque électeur se déplace et se rende au bureau de vote pour affirmer ses choix tant au niveau de la politique européenne qu'il souhaite voir se mettre en place que de la politique municipale.

Nous ne doutons pas que les citoyens de Saint-Denis-lès-Bourg seront comme d'habitude au rendez-vous de ces temps forts de la démocratie.

En effet, et comme en 2007, la Marianne du civisme a été décernée à notre commune suite aux élections présidentielles et législatives de 2012. C'est le 18 mai 2013 que l'Association des anciens maires et adjoints du département nous a remis le diplôme stipulant que le taux de participation à ces deux scrutins était, une fois encore et pour la deuxième fois consécutive, le plus élevé dans l'Ain dans la catégorie des communes de plus de 3 500 habitants. Nous pouvons tous être fiers de cette récompense qui souligne le sens civique des Dyonisiens et montre l'exemple.

Pour les municipales, il y aura deux changements par rapport aux élections précédentes :

- 1) compte tenu de l'accroissement démographique, le nombre de conseillers à élire passera de 27 à 29 ;
- 2) les délégués communautaires, c'est-à-dire les élus qui siègent au conseil communautaire de Bourg-en-Bresse Agglomération, qui étaient auparavant élus par le conseil municipal en son sein, seront désormais élus par les électeurs de la commune.

Chaque bulletin de vote comportera donc deux listes de candidats, chacune respectant la parité hommes-femmes :

- une liste de 29 noms pour l'élection municipale ;
- une liste de 5 noms pour l'élection communautaire afin de pourvoir 4 sièges au sein du conseil communautaire, le 5^e nom étant un poste de remplaçant si l'un des titulaires devient défaillant. Ces 5 noms seront pris dans la liste municipale.

Pour chacune de ces listes, l'attribution des sièges se fera comme par le passé à la proportionnelle.

Rendez-vous dans la salle de vote en mars et mai 2014. ●

Des actions à foison



De nombreux bénévoles ont contribué au spectacle intergénérationnel « 100 ans de vie, 100 ans de mode », qui a réuni sur scène enfants, adultes et personnes âgées.

Spectacles, expositions, concerts, contes, animations autour du livre... Les loisirs culturels à Saint-Denis offrent aux habitants de tous âges de multiples occasions de se distraire, se rencontrer, créer de nouveaux liens.

Nul besoin d'aller loin pour avoir une vie culturelle et sociale active : théâtre, musique, livre, cinéma, arts plastiques, et autres animations et loisirs créatifs sont à l'agenda dans la commune. Nul besoin non plus de dépenser beaucoup : bon nombre de rendez-vous sont gratuits. Tels les matinées d'Accords Musique qui, de décembre à avril, offrent l'occasion aux élèves et professeurs de se produire en scène, et aux spectateurs de découvrir divers répertoires. Au programme : musiques de bal (19 janvier), musiques de films (16 février), jazz (23 mars), musique contemporaine (13 avril).

Côté arts plastiques, la Ferme du pôle socioculturel accueille de nombreuses expositions d'artistes locaux. « Que le pôle mette à disposition ce lieu, qui est vraiment très agréable, ouvert le week-end, qu'on peut personnaliser, est vraiment intéressant » apprécie un artiste. Exposants ou visiteurs, c'est entrée libre. Entrée libre aussi pour la Quinzaine du cinéma étranger qui, chaque année, fait halte à Saint-Denis (au programme

le 31 janvier 2014, le film africain « Il va pleuvoir sur Conakry »). Une fois l'an également, la salle des fêtes accueille un spectacle décentralisé du Théâtre de Bourg-en-Bresse. En novembre dernier, le drôle de « Court-Carnage » a séduit le public. Et les deux représentations du spectacle « Les règles du savoir-vivre dans la société moderne » concocté par l'association locale Pôl'Arts ont fait salle comble. Une troisième a lieu le 26 janvier, à Bourg-en-Bresse, à Artphonème. La culture a ses coulisses. La médiathèque a révélé les siennes en octobre, avec exposition et démonstrations invitant à découvrir le travail des bénévoles, l'entretien des livres, le catalogage... Le 14 décembre, en avant-goût de Noël, l'Odysée conviait à un spectacle mêlant marionnettes et images, à voir en famille. Le jeune public a aussi ses rendez-vous (voir en page 4).

Spectacle intergénérationnel

Participer à un événement culturel crée assurément du lien social. Exemple révélateur : la création du spectacle intergénérationnel « 100 ans de mode, 100 ans de vie ».

Point de départ : la Petite unité de vie La Chènevrière, avec ses 24 résidents, leurs souvenirs, leurs histoires de vie, leurs témoignages, et la volonté de l'équipe d'animation de les faire découvrir et partager. Comment ? En les mettant en scène, tout simplement. Au fil des mois – l'idée avait germé il y a deux ans –, de nombreux bénévoles ont rejoint le projet, apportant leurs idées et savoir-faire : l'ACS, le club Amitié Rencontre, le CCAS, le Pôle socioculturel, Pyramide... L'association Tremplin a mis la main à la pâte des décors et costumes. Les élèves du lycée professionnel Saint-Joseph ont mis en pratique leurs connaissances techniques, côté son et lumière. Le 1^{er} décembre, c'était le jour J, dans une salle des fêtes comble, avec sur scène, au fil des cinq saynètes avec costumes et chansons, plus d'une cinquantaine d'acteurs, de 6 à 92 ans. Et du bonheur plein les yeux des petits et grands, acteurs et spectateurs... ●

> Sommaire

> p. 2



> p. 3



> p. 4

> Conseil municipal PAGE 2

> Cadre de vie PAGE 3

> Vie locale PAGE 4

> État civil

NAISSANCES :

Maxence Curt (22/08), Jeanne Mazza Josserand (31/08), Célestin Quartararo (06/09), Rose Gaillard (08/09), Lise Teixeira (12/09), Clément Teixeira (12/09), Tom Picard (14/09), Alfred Bardet (29/10), Hafsa Lakraâ (01/11), Mathis Pasteur (08/11), Arthur Millet (11/11), Matéo Courtine (19/11), Aaron Gauthron (24/11), Nessa Beltrutti (02/12), Gabriel Pauget (06/12), Shahyna Amira (07/12), Zélie Donnier-Valentin (13/12), Joy Donnier-Valentin (13/12), Hilaire Rebillard (14/12), Nassim Ziani (25/12), Abdel-Malik Ellis (27/12), Emma Thabaret (29/12).

MARIAGES :

Franck Boulonne et Audrey Poupon (07/09), Nicolas Cottet et Angélique Ravel (21/09), Baptiste Rollet et Lara del Carmen Viaña (21/12).

DÉCÈS :

Paul Parcorel (23/08), Gio Batta Tamion (11/09), Aimé Dubois (14/09), Huguette Kahoul veuve Tribondeau (23/09), Serge Reverchon (05/10), Bernard Claret (10/10), Marie-Louise Bornéat veuve Roy (06/11), Roger Curt (15/11), Marie Perradin épouse Barbet (20/11), Marie-Thérèse Perret épouse Brazier (30/11), Patrick Labalme (04/12), Robert Gambin (04/12), Yves Jacquier (06/12), Robert Favre (08/12), Claude Morel veuve Morel (10/12), Daniel Croizet (25/12), Marie Poncet épouse Marvie (03/01/2014), Lucette Girod veuve Perrin (08/01), Journès Hugues (14/01).

> Séances d'octobre à décembre

Échos du conseil

- **Matériel sportif** : une convention sera signée entre la commune, le collège Yvon Morandat et l'Association culturelle et sportive (ACS) pour la mise à disposition des matériels sportifs dont ils sont respectivement propriétaires, au gymnase.
- **Ingénierie** : la commune adhère à l'Agence départementale d'ingénierie créée par le Conseil général de l'Ain.
- **Vallon de la Viole** : le conseil municipal a entériné à l'unanimité la demande de rétrocession gratuite à la commune, par la société AFA, des trottoirs dans le cadre du projet du Vallon de la Viole.
- **Petite unité de vie** : une subvention de 500 € est accordée à l'association La Petite Unité de Vie pour la création du spectacle « 100 ans de vie, 100 ans de mode » du 1^{er} décembre 2013.
- **OPAH** : une subvention de 600 € au titre

de l'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) est accordée à un propriétaire occupant, conformément à la convention signée par la commune dans le cadre de cette opération.

- **Environnement** : le conseil a donné un avis favorable au dossier de Schéma régional de cohérence écologique.
- **Compostage** : une convention sera signée avec Bourg-en-Bresse Agglomération pour la mise à disposition de composteurs collectifs à l'école primaire du Village, pour le restaurant scolaire, et à l'école Les Vavres. Les services techniques municipaux participeront à la gestion du compost.
- **Éclairage public** : le conseil municipal a rendu un avis défavorable au transfert de la compétence éclairage public au SIEA (Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain) au 1^{er} janvier 2014.

● **Rythmes scolaires** : une subvention complémentaire de 25 750 € est versée à l'association Pyramide, dont le reversement de l'acompte de 5 750 € reçu au titre du fonds d'amorçage, pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

● **Police** : le conseil accepte la convention de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'État, dans la circonscription de sécurité publique de Bourg-en-Bresse.

● **Personnel municipal** : la commune crée un poste d'emploi aidé, chargé d'assurer la sécurisation des traversées piétonnes durant les travaux de la RD 936, particulièrement aux heures de déplacement pour se rendre à l'école du Village, et pour répondre à des besoins ponctuels d'accompagnement d'actions communales. ●

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est consultable sur le site internet de la mairie www.stdenislesbourg.fr

> Recensement

Les agents recenseurs sur le terrain

Le recensement général de la population de Saint-Denis a lieu du jeudi 16 janvier au samedi 15 février inclus. La commune a été divisée en douze districts et a désigné douze agents recenseurs chargés, par district, de remettre aux habitants une feuille de logement et des bulletins individuels en nombre égal à celui de personnes vivant dans le logement, quel que soit leur âge. Ces imprimés, à remplir par les habitants, seront récupérés par l'agent recenseur au domicile.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Le nom



Les douze agents recenseurs (de gauche à droite) : Nawal Regragui, Michel Paris, Isabelle Henzer, Gérard Colignon, Virginie Da Silva, Mylène Chevalier, Sandrine Faugère, Zohra Benkaddour, Nathalie Berlioux, Sylvie Flamand, Francine Lelandais, Marie-Ange Lebossou.

et l'adresse – nécessaires afin de ne pas être compté plusieurs fois – ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires,

dont les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel. Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs. ●

> Conseil municipal d'enfants



Le conseil municipal d'enfants 2013/2014.

Une rentrée active

Les élections du conseil municipal d'enfants ont eu lieu le mercredi 25 septembre, pour la première fois dans les trois écoles de la commune. Le CME 2013/2014 compte onze membres, dont quatre en deuxième année de mandat. Sept sont scolarisés au Village, un au Peloux, trois aux Lilas.

Les jeunes élus se réunissent le mercredi, de 14 à 15 heures, avec Dominique Bergonso, conseillère municipale, et Sandrine Martinand, nouvelle animatrice. Lors de la première séance, ils ont visité la mairie puis l'exposition « Ma planète, ma maison » à la Ferme du pôle socioculturel. Au fil des réunions suivantes, ils ont préparé les cartes de vœux pour les colis de Noël, la cérémonie du 11 Novembre, la correspondance avec des enfants de Redea (Roumanie)... En novembre, ils ont pris part activement à la Semaine internationale de la solidarité, avec le collectif Saint-Denis Polliat Viriat : atelier le 20, soirée à Viriat le 26 avec réalisation d'affiches.

Autre action intercommunale : les enfants s'associent – également via la création d'affiches – à l'opération pour le tri sélectif et le compostage, lancée avec Bourg-en-Bresse Agglomération au restaurant scolaire du Village. Autre projet, à suivre tout au long de l'année : le CME a été retenu par Cap 3B pour partici-

per à la deuxième édition du dispositif « Cap Climat, écoles en action ! ». Objectif choisi par les enfants : sensibiliser aux circuits courts. Des rencontres avec Altec et Ferm'andises ont lieu en janvier. Les jeunes élus présenteront leur action au festival Exposciences Ain, les 4 et 5 juin, à Châtillon-sur-Chalaronne, qui réunit des projets à caractère scientifique ou technique menés par des 5/25 ans.

<http://cme-saint-denis-les-bourg.over-blog.com>

Le nouveau conseil

Les nouveaux élus : école des Lilas : Shiryne Benabou, Johanna Marku ; école du Village : Cynthia Chanel, Quentin Courtieux, Adlaison Degenmann, Autone Josserand ; école du Peloux : Clara Picard.
Les membres en 2^e année de mandat : Émilie Nanche, Auguste Feuvrier, Léa Gleize, Jeanne Perreaut.



Colis de Noël

Chaque année, le CCAS (Centre communal d'action sociale) offre aux habitants de Saint-Denis âgés de 75 ans et plus, au choix, un colis de Noël ou le repas du 14 juillet. En 2013, sur les 671 bénéficiaires, 71 ont opté pour le repas, 263 pour le colis de Noël. Préparés avec Ferm'andises, les colis ont invité à découvrir et déguster les produits locaux de ce point de vente installé sur la commune depuis un an. Distribués dès le 9 décembre, ils étaient accompagnés de cartes de vœux réalisées par le conseil municipal d'enfants.



Durant les travaux au nord de l'avenue de Trévoux, une troisième voie provisoire a été aménagée.

Zoom sur...

> Environnement

Des actions tout terrain

Consommer moins d'énergie, éco-rénover son logement, se déplacer facilement à pied ou en vélo, redécouvrir les sentiers, vivre autrement le fleurissement... Le développement durable se vit au quotidien, dans de multiples domaines.

Sur la route

Sécuriser les modes doux de déplacement (cyclos et piétons) s'inscrit au cœur des projets d'aménagement. Celui de l'avenue de Trévoux, dont les travaux sont en cours, prévoit la création de voies piétonnes et cyclables de chaque côté de la route. Le chantier a démarré fin 2013 : coupe des platanes et déssouchage en novembre, création d'une voie provisoire en décembre afin de conserver le double sens de circulation durant les travaux prévus jusqu'à mi-février 2015. De mi-janvier à fin juillet 2014, sera aménagée la partie entre la rue des Myosotis et l'allée des Jonquilles. Les feux au niveau du centre commercial seront supprimés. Les flux de circulation de la rue du Village et du chemin des Flèches seront réorganisés avec des tourne-à-droite. À la fin de cette première phase, de nouveaux feux tricolores seront implantés aux carrefours rue du Village / chemin des Flèches et rue de Schutterwald / allée du Lotissement Perret. Une nouvelle voie, entre la rue de Schutterwald et les parkings du centre commercial, facilitera l'accès aux commerces. Les aménagements pour les piétons et cycles seront implantés. Débutera ensuite la deuxième phase de travaux, jusqu'au rond-point de la Fruitière. Dans le cadre de l'aménagement du Vallon de la Violette, une piste cyclable a déjà été créée, reliant le centre-village à la rocade à hauteur de la rue Prévert. Ultérieurement, elle sera complétée par un plateau sécurisant la traversée de la rocade. Dans la continuité de ces deux grands projets d'aménagement, la commune a engagé une étude sur la sécurisation du rond-point de la Fruitière. Comment faciliter sa traversée à pied ou en vélo ? En créant autour un anneau réservé à ces deux modes de déplacement. Le tracé passe en partie sur le terrain appartenant au centre commercial. Celui-ci a donné son accord et, en parallèle, suite à l'ouverture du drive, va réorganiser ses voies d'entrée et sortie. Les travaux devraient débuter au terme de ceux menés avenue de Trévoux. ●

Comment vous déplacez-vous ?

La Région, en partenariat avec l'Etat, a lancé une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les Rhône-alpins. Objectif : mieux connaître les pratiques et besoins afin d'organiser le système de transports de demain. Du 15 octobre 2012 au 30 avril 2013, la première phase d'enquête a concerné 12 300 personnes. La deuxième a lieu du 4 novembre 2013 au 30 avril 2014. Les ménages tirés au sort sont préalablement informés par courrier. L'enquête est réalisée par téléphone (15 à 20 min maximum), entre 17 h 30 et 20 h 30 en semaine et entre 10 et 15 h le samedi. Les réponses, dont la confidentialité est garantie, sont exploitées dans un but statistique et détruites en fin d'enquête. Merci de réserver le meilleur accueil à cette opération. ● www.enquetedepacements.rhonealpes.fr

> Halte à la jussie !



La jussie est une plante invasive menaçante pour les milieux aquatiques et les zones humides de l'Ain.

Plante originaire d'Amérique du Sud, introduite en France dans les années 1820 pour décorer les bassins d'agrément et les aquariums, la jussie envahit les milieux naturels aquatiques humides par ses longues tiges qui se développent horizontalement dans l'eau. Elle ralentit l'écoulement de l'eau, induit le comblement des fonds par les sédiments et provoque un déficit en oxygène du milieu. Face aux risques qu'elle présente dans l'Ain, et vu l'expérience d'autres zones humides françaises, un plan de gestion départemental des jussies a été lancé en 2012. Financé par le Conseil général et l'Agence de l'eau, il vise à limiter leur développement et, par conséquent, ses impacts sur l'environnement et les activités économiques telles que la pisciculture. L'enquête publique a été menée sur la Bresse, la Dombes et le Val de Saône – 185 communes concernées –, du 7 octobre au 9 novembre 2013. La commune de Saint-Denis s'est prononcée en faveur du plan d'enlèvement des jussies. ●

Je covoiture, tu covoitures, il covoiture...

Une convention sera signée entre la commune et Cap 3B pour la matérialisation de deux à trois places de parking réservées au covoiturage, à l'est du gymnase. Partager un trajet quotidien ou occasionnel, et ainsi réduire les frais de transport : l'idée n'est pas neuve et se développe. « J'ai longtemps pratiqué le covoiturage avec une collègue qui travaille dans le même service que moi à Châtillon-sur-Chalaronne, chacune prenait sa voiture une semaine sur deux. Dans l'entreprise, d'autres personnes qui habitent près de Bourg ou de Mâcon le font depuis dix ans et, cet hiver, une réflexion a été lancée pour le développer », témoigne Isabelle Bonnet, habitante de Saint-Denis. « Ma fille, qui suit ses études dans le Midi, le pratique beaucoup aussi, via un site Internet. C'est bien moins cher que le train et c'est convivial. » ●

Point Rénovation Info Service



Changer une chaudière, renforcer l'isolation des murs, poser des fenêtres à double vitrage... Ces travaux de rénovation énergétique permettent de réduire la consommation d'énergie – et donc le montant des factures de gaz et/ou d'électricité –, d'améliorer le confort du logement et d'augmenter sa valeur, l'affichage de sa « performance énergétique » étant obligatoire depuis 2011 en cas de vente. Où s'informer sur les travaux, les aides financières et fiscales, les démarches... ? Dans les Points Rénovation Info Service (PRIS), lancés en septembre 2013 par le gouvernement. Dans l'Ain, l'association Hélianthe – qui est déjà Espace Info Energie depuis 2001 – a été choisie pour être la porte d'entrée du PRIS, qui regroupe l'ADIL, le CAUE, le PACT et Hélianthe. ● **Permanences d'information du mardi au vendredi, de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. 102, bd Edouard Herriot - Bourg-en-Bresse Tél. 04 74 45 16 46 www.helianthe.org www.renovation-info-service.gouv.fr**

Des bédégars à Saint-Denis ?



À la fin de l'automne, le bédégars perd ses belles couleurs rougeâtres, se dessèche mais persiste sur les rameaux tout l'hiver.

Lors de la balade du 14 septembre 2013 sur les sentiers de Saint-Denis organisée par la municipalité et animée par la FRAPNA Ain sur le thème de l'eau et des zones humides, les participants ont pu observer des bédégars. Ce sont des galles des églantiers (rosiers sauvages) provoquées par un tout petit hyménoptère* : le cynips. Les bédégars sont très fréquents mais ils passent inaperçus ou ils sont pris pour ce que qu'ils ne sont pas ! La femelle de cynips pond ses œufs sur une partie du rosier (feuille, tige, rameaux...). Celui-ci réagit en développant des tissus particuliers qui formeront une galle, chevelue, appelée bédégars. Ce nom serait d'origine persane et signifierait « emporté par le vent ». Le bédégars est aussi appelé galle (ou cécidie) du rosier, barbe de Saint-Pierre ou barbe de Saint-Nicolas... Si vous lui connaissez un autre nom, merci de le signaler à frapna-ain@frapna.org ●

* Ordre d'insectes comprenant aussi les abeilles, les fourmis, les guêpes... et bien d'autres.

Une classe de CM1 de l'école du Village a visité l'exposition.

MA PLANÈTE, MA MAISON

Mise à disposition par Bourg-en-Bresse Agglomération, l'exposition « Ma planète, ma maison et moi » a fait halte à la Ferme du pôle socioculturel, les 16 et 17 octobre, dans le cadre de la Fête de la science, en présence d'animateurs bénévoles et de Carole Bertrand, référente climat de BBA. La visite, ouverte à tous, a interpellé petits et grands. Au fil des pièces d'une maison virtuelle, on y découvrait dans chacune, de manière pratique et ludique, avec conseils et astuces, pourquoi et comment consommer moins d'eau, de chauffage et d'électricité, trier et recycler les déchets... Un quizz complétait la visite. Outre les visiteurs individuels, l'exposition a accueilli des classes du collège de Saint-Denis, de l'école du Village, un groupe d'enfants du centre de loisirs et le conseil municipal d'enfants. « Nous avons parlé de plusieurs énergies : le vent, l'eau, le soleil, le sol... » témoignent Léo, Kéan et Aurélie. « J'ai appris plein de choses. Un conseil : n'utilisez pas trop la voiture mais plutôt les transports en commun », précise Éléonore. « Quelqu'un nous a expliqué les énergies durables comme les éoliennes, les barrages » ajoutent Autone, Jordan et Célia.



Un stand aux couleurs tropicales.

FLORALIES : EXOTIQUE SAINT-DENIS

Du 8 au 17 novembre, les Floralies internationales de Bourg-en-Bresse, à Ainterexpo, ont attiré près de 90 000 visiteurs. À découvrir entre autres stands aux « Couleurs tropicales », celui de Saint-Denis a joué pleinement la carte de l'exotisme, avec une ambiance de bord de mer polynésien. Le 5 décembre, la commune conviait à une soirée de remerciements tous les participants à l'organisation de ce stand particulièrement réussi : bénévoles du comité de fleurissement, agents des services techniques et sponsors.



Au marché de Noël de Schutterwald, les visiteurs ont pu découvrir et déguster les gaufres bressanes.

Les rendez-vous

FÉVRIER

- **Samedi 1^{er}** : concours de belote des Donneurs de sang.
- **Dimanche 2** : vide-tiroirs du Pôle socioculturel.
- **Samedi 15** : concours de belote de la Boule joyeuse ; Contes en couleurs à la médiathèque.
- **Dimanche 16** : concert musiques de films, Accords Musique.
- **Vendredi 21** : remise des prix du Comité de fleurissement ; conférence Ain Nature et Santé.
- **Samedi 22 / dimanche 23** : Salon des vins des Amis de la Veyle.
- **Lundi 24** : challenge Mouniau de la Boule joyeuse.
- **Judi 27** : thé dansant du club Amitié Rencontre.

MARS

- **Samedi 1^{er} / dimanche 2** : 7^e Open Bresse du Saint-Denis Dojo.
- **Dimanche 2** : banquet des classes.
- **Lundi 3** : soirée matefaims des conscrits ; stage jazz manouche avec restitution publique finale, Accords Musique.
- **Samedi 15** : thé dansant du Comité de fleurissement ; Contes en couleurs à la médiathèque.
- **Dimanche 16** : journée Zumba du Sou des écoles.
- **Mardi 18** : don du sang.
- **Mercredi 19** : commémoration du cessez-le-feu en Algérie avec les ACPG.
- **Vendredi 21** : conférence Ain Nature et Santé.
- **Dimanche 23** : concert Hommage à John Coltrane, Accords Musique.
- **Vendredi 28 / samedi 29** : Festival du film allemand du Comité de jumelage Saint-Denis / Schutterwald.

AVRIL

- **Mercredi 2** : film sur l'Afghanistan, avec Pausanias.
- **Judi 3** : club lecteurs à la médiathèque.
- **Samedi 5** : challenge de la Boule joyeuse ; Carnaval de l'ACS.
- **Samedi 12** : café-théâtre de l'ACS ; Contes en couleurs à la médiathèque.
- **Dimanche 13** : exposition-vente du club Amitié Rencontre ; concert musique contemporaine, Accords Musique.
- **Samedi 19 / dimanche 20** : Salon du bien-être, Ain Nature et Santé.
- **Samedi 19 / dimanche 20 / lundi 21** : stage tango et danses argentines avec restitution publique finale, Accords Musique.
- **Samedi 26 / dimanche 27** : concert de la chorale Amitié Rencontre ; éliminatoires simples de la Boule joyeuse.
- **Lundi 28** : stage jazz manouche avec restitution publique finale, Accords Musique.

De nouveaux locaux pour l'ADMR

L'ADMR a emménagé début janvier dans de nouveaux locaux plus spacieux, 733, avenue de Trévoux, au-dessus de la nouvelle boulangerie. Le siège social de l'association Pyramide s'est installé dans les locaux libérés par l'ADMR au rez-de-chaussée du Pôle socioculturel. Les numéros de téléphone des deux associations restent inchangés.

1, place de la Mairie
BP 195 - SAINT DENIS LÈS BOURG
01005 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tél. 04 74 24 24 64
Fax 04 74 24 35 05
www.stdenislesbourg.fr
mairie@stdenislesbourg.fr

> Jumelage franco-allemand

Épilogue d'une année d'anniversaire

Proposer aux habitants une manifestation par mois tout au long de 2013, année du 25^e anniversaire : le pari lancé par le comité de jumelage Saint-Denis / Schutterwald a été tenu. Au fil des saisons, les animations sont allées crescendo. Soirées cinéma, cours d'allemand, marché européen, ont rythmé les premiers mois. Un grand week-end de fête outre-Rhin, auquel ont participé une centaine de Dyonisiens, a marqué le début d'été. Sans oublier la rando cyclo entre les deux villes ! Puis, à l'automne, événement phare de l'année à Saint-Denis : « *Le dernier week-end de septembre, le 25^e anniversaire a été un grand succès, avec la participation active des associations et de la population* », souligne Jean-Luc Bathias, président du comité de jumelage. Le samedi soir, la « choucroute party » a réuni plus de cinq cents convives. L'amitié

franco-allemande a vibré jusque sur le site Internet de Saint-Denis qui propose désormais une page de présentation de Saint-Denis en allemand. Côté artistique, l'exposition réalisée par des peintres et sculpteurs d'ici et de là-bas a joué les prolongations à Saint-Denis jusqu'en décembre. Autre temps fort de l'automne : l'échange entre des jeunes musiciens français et allemands, orchestré par l'association Accords Musique. La rencontre, qui a donné lieu à de multiples répétitions et représentations collectives fort appréciées du public, était à double temps : du 3 au 6 octobre à Saint-Denis, qui accueillait onze jeunes musiciens allemands accompagnés de quatre adultes, puis le 30 novembre à Schutterwald, où les jeunes français se sont joints à la délégation du comité de jumelage à l'occasion du mar-

ché de Noël. « *Félicitations aux jeunes musiciens qui ont pu mettre sur pied un répertoire en deux mois à peine* », note Jean-François Bidet, d'Accords Musique.

Musique et gourmandise étaient donc au programme du marché de Noël allemand, où le comité invitait à découvrir les spécialités du terroir de l'Ain, avec une mention spéciale pour les gaufres bressanes confectionnées par Charles Ladre et Marc Lachavannes. Enfin, à noter en décembre : les séances de contes en allemand proposées aux écoliers de Saint-Denis, à la médiathèque. L'amitié franco-allemande se poursuit cette année, portée par le comité et par les nouveaux liens créés entre les associations à l'occasion du 25^e anniversaire... ●



Le 25^e anniversaire du jumelage a donné lieu à des rencontres entre jeunes musiciens français et allemands.

→ Jeune public à la médiathèque



Nouveau, les rendez-vous Bibli Bébé pour les 0/3 ans et leurs parents.

À L'Odyssée, le public est de tous âges. Depuis un an, les 0/10 ans et leurs parents ont rendez-vous une fois par mois pour des « Contes en couleurs ». Ouvertes à tous, les séances ont déjà de fidèles spectateurs.

S'inscrivent également au calendrier des rencontres avec des auteurs jeunesse. En novembre, l'illustratrice Lucie Albon a rencontré deux classes des écoles du Village et des Vavres et animé un atelier, un samedi matin, pour enfants à partir de 5 ans.

Nouveau : depuis décembre, la médiathèque et le centre social invitent les 0/3 ans et leurs parents à partager un moment ensemble autour des livres et des histoires, un vendredi sur deux, de 10 h 45 à 11 h 15. Prochain Bibli Bébé le 8 février. ●

→ En bref

- **Vacances scolaires** : le centre de loisirs Sataplus sera ouvert du 3 au 14 mars. L'accueil juniors pour les collégiens, coordonné par le Pôle socioculturel et l'association Pyramide, fonctionnera également, avec des animations trois jours par semaine. Le programme sera disponible mi-février.
- **Banquet des classes** : la journée festive aura lieu dimanche 2 mars, sur le thème du cinéma. 9 h 30, distribution des chapeaux ; 10 h, photo des classards ; 11 h 30, défilé

au rythme de la batucada ; 12 h 30, apéritif offert par la municipalité ; 14 h, « montée des marches » suivie du banquet animé par le groupe Trigone.

Le lundi 3, l'amicale des 19 ans offrira les matefaims, à partir de 17 h 30.

Inscriptions pour le banquet aux permanences les dimanches 2, 9 et 16 février, de 9 h 30 à 12 h, dans le hall du pôle socioculturel.

Tél. 06 87 29 58 03 (Patrice Gonnet)

→ Bienvenue au comité des fêtes

L'association du comité des fêtes de Saint-Denis cherche de nouveaux bénévoles. Le comité organise chaque année la vogue de juillet et le repas des anciens, qui a réuni près de 250 convives en novembre dernier, et souhaite lancer de nouveaux projets. ●

Tél. 04 74 21 65 37

Babache48@free.fr (Bernard Bourrat, co-président)

> Le saviez-vous ?

Pourquoi le stade « Bruno Brogliato » ?

Par son implication dans la vie sportive de Saint-Denis, Bruno Brogliato a été notamment à l'origine de la reconstruction du club de football dont il a déposé les statuts et le nom « Olympique Saint-Denis » en préfecture le 3 juin 1977. Il en fut le président durant cinq ans, puis le président d'honneur jusqu'à son décès en octobre 1995. Son nom a été donné au stade lors d'une cérémonie le 30 août 1997. ●